

APRADIS



JOURNÉE D'ÉTUDE

Sanctions pénales et travail social

Expérience carcérale et travail social

Sortie de détention



Aménagement de peine

VENDREDI
8
NOVEMBRE
2019

de 9 h 30
à 17 h 00

AMIENS

Amphithéâtre de l'APRADIS 6-12 rue des Deux Ponts

PROGRAMME

Sanctions pénales

9 h 00 - Accueil

9 h 30 - Introduction

Philippe CROGNIER, directeur de l'APRADIS

9 h 45 - Conférence inaugurale

Juliette SOISSONS, docteure en sciences politiques, Centre Universitaire de Recherches Administratives et Politiques de Picardie, Economie Sociale et Solidaire (CURAPP ESS) UMF
Genèse de la question : « *travail social/sanctions pénales* », *description du paysage institutionnel et des enjeux qui le traversent*. Débats avec la salle.

11 h 00 - Expériences carcérales 1^{ÈRE} TABLE RONDE

Animation et propos liminaire

Charline OLIVIER, assistante de service social et auteure de *Derrière les murs : surveiller, punir, réinsérer ?* - éditions ERES.

Participants :

- **Nathalie VALLET**, administratrice de l'Observatoire International des Prisons (OIP) et éducatrice spécialisée à l'Association Réflexion Action Prison Et Justice (ARAPEJ) de Seine-Saint-Denis
- **Un ancien détenu**
- **Docteur Marc FEDELE**, psychiatre au sein de l'Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA) du centre hospitalier Guillaume Rognier de Rennes
- **Delphine ROUSSELET**, directrice du Centre pénitentiaire de Beauvais

Thématiques abordées :

Qu'implique l'expérience carcérale pour un détenu ? Quels sont les effets de l'enfermement et des modes de sociabilité en détention ? Quelles conséquences a la détention sur les liens familiaux, la santé physique et mentale des détenus ? Comment cela est-il vécu par les premiers concernés ? Comment le travail social se saisit-il (ou non) de ces questions à travers son intervention en maison d'arrêt ou en centre de détention ?

12 h 30 - Pause déjeuner

Fil rouge de la journée

Célia CAPPAL, Association Nationale des Assistants de Service Social (ANAS).

et travail social

13 h 30 : Sortie de détention 2^{ÈME} TABLE RONDE

Animation et propos liminaire :

Charles BARBEZAT et Vincent BULOT, directeur et assistant de service social à l'Îlot.

«Comment les travailleurs sociaux accompagnent une sortie de détention ?»

Participants :

- Gilles CRESPO, adjoint du DF au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP) d'Amiens, en charge de la Maison d'arrêt d'Amiens.
- Emmanuel FIRMIN, contrôleur judiciaire à l'Association Yves Le Fèbvre (AYLF) d'Amiens
- Un ancien détenu

Thématiques abordées :

Comment se construit un projet de sortie ? Quels suivis social et judiciaire sont proposés et avec quels résultats ? A quelles difficultés les personnes concernées sont-elles confrontées dans ce parcours ? Quelles sont alors les spécificités de l'accompagnement et que peut-on mobiliser pour intervenir ? Comment fonctionnent les dispositifs ou ressources institutionnelles ? Les personnes ont-elles développé des compétences lors de leur passage en détention ?

15 h 30 : Aménagement de peine 3^{ÈME} TABLE RONDE

Animation et propos liminaire :

Célia CAPPAL, Association Nationale des Assistants de Service Social

Nora HANNOU, cheffe de service à l'association : Accompagnement, Prévention, REflexion et Médiation pour l'Insertion Sociale (APREMIS)

Participants :

- Roxanne DELGADO, juge d'application des peines
- Charlotte JEROME, assistante de service social à l'APREMIS
- Une personne ayant bénéficié d'un aménagement de peine

Thématiques abordées :

Quelles sont les spécificités des aménagements de peine ? Quels sont les profils de celles et ceux qui en bénéficient ? Quelles sont les pratiques d'accompagnement pour des travailleurs sociaux qui sont impliqués ? En quoi cela retravaille-t-il le lien travail social/sanction pénale ? Quels enjeux éthiques pour le travail social ?

17h30 : Fin de la journée

Intervention sur les enjeux éthiques de l'intervention pour les travailleurs sociaux.

Des professionnels engagés

Que ce soit pendant une incarcération, lors d'un aménagement de peine ou après une sortie de détention, les travailleurs sociaux sont amenés à intervenir auprès de personnes placées ou ayant été placées sous main de justice. Spécifiquement dédiés à l'accompagnement de cette population ou la rencontrant dans le cadre de missions plus générales, ils s'exposent alors aux singularités d'une intervention se tenant au croisement de logiques de contrôle et d'accompagnement.

Si les médias se font souvent l'écho de la situation des personnes incarcérées, qui représentent près de 80 000 individus, il existe bien d'autres modalités d'exercice de la sanction pénale pour les 245 000 personnes aujourd'hui prises en charge par l'administration pénitentiaire. Derrière les statistiques, se loge ainsi une diversité de situations, de parcours et d'expériences qui implique autant de modalités d'action pour les professionnels engagés auprès de ce public.

En croisant l'expérience d'anciens détenus et de professionnels, avec le regard d'auteurs et de chercheurs travaillant sur cette thématique, cette journée d'étude entend se saisir de cette complexité pour ouvrir des pistes de réflexion sur les questions éthiques et pratiques qui traversent aujourd'hui le travail social auprès des personnes placées sous-main de justice.

Inscriptions en ligne sur www.apradis.eu

Informations au 03 22 66 33 99

Tarif : 50 €

**Repas du midi :
Possibilité de réserver un plateau-repas**

